

Parcs & Réserves pour les générations futures

● PNR INFOS ● N°015 du 8 avril 2024



LA HUITIÈME ÉDITION DES JOURNÉES DES GESTIONNAIRES DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES NATURELLES DE CÔTE D'IVOIRE DU 14 AU 16 MARS 2024 A BOUAFLE (JGPNR)



ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE: L'OIPR SENSIBILISE LES ELEVES DE L'ENA, DE L'UNIVERSITE DE L'ATLANTIQUE ET DE LA PÉPINIÈRE



CÉLÉBRATION DU 51ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA



Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général de l'OIPR

Pour l'année 2024, je voudrais formuler des vœux de santé et de prospérité et surtout de paix profonde à l'ensemble du personnel de l'OIPR et à l'ensemble de nos partenaires. Je voudrais en l'entame de l'année 2024, faire d'abord le bilan de l'exercice 2023. Pour ce qui concerne la gestion du réseau des aires protégées de Côte d'Ivoire, il faut noter que l'état de conservation des parcs nationaux est globalement satisfaisant avec les parcs qui sont dans un excellent état notamment le Parc national de la Comoé, le Parc national de Taï et le Parc national du Banco.

Il faut signaler que lorsque le bilan des activités a été fait au niveau du réseau des Aires protégées la plupart des activités programmées ont pu être exécutées selon le timing qui a été défini, et on peut le vérifier au niveau des performances des différentes Directions de Zone.

Aussi l'année 2023 a-t-il permis au réseau de s'élargir avec le surclassement de la forêt classée de Cavally en Réserve naturelle de Cavally.

Au plan des relations bilatérales l'OIPR continue de consolider le partenariat. Ainsi, nous avons pu avoir la visite d'un certain nombre de partenaires notamment la Coopération Française, la Coopération Allemande et la Coopération Technique Allemande qui ont pu se rendre sur le terrain pour voir les activités qui ont pu être entreprises par l'OIPR pour mieux gérer ces espaces. En termes de bilan, je peux dire que nous avons fait de grands travaux, les activités de surveillance, de suivi écologique et surtout des activités de valorisation touristique.

Aujourd'hui, avec le renforcement de la Communication, il est heureux de constater que les aires protégées sont mieux connues par la population et leur fréquentation s'est beaucoup améliorée. Pour 2024, la relance de l'activité touristique dans les parcs nationaux sera une priorité. A cet effet, j'engage tout le personnel de l'OIPR à s'investir dans cette dynamique car avec la valorisation touristique des aires protégées on peut faire des parcs nationaux une niche touristique pour le programme sublime Côte d'Ivoire.

Je voudrais remercier l'ensemble des agents de l'OIPR qui nuit et jour sont sur le terrain pour assurer la protection de ces espaces et surtout mettre en œuvre leurs plans d'aménagement dont nous nous sommes dotés pour leur assurer une gestion durable. Je voudrais également profiter de cette occasion, au nom de tout le personnel et en mon nom personnel, traduire toute notre gratitude à notre Ministre de Tutelle M. Jacques Assahoré KONAN qui, avec ses orientations, nous aide à mieux gérer ces espaces. Nous nous tenons entièrement à sa disposition pour améliorer le système de gestion de ces parcs nationaux et réserves naturelles au profit de tous. Aussi voudrais-je réitérer mes remerciements à nos partenaires techniques et financiers notamment la Coopération Allemande, la Coopération Française, et bien d'autres partenaires notamment l'UICN et UNESCO et l'AFD et la FPRCI qui aujourd'hui nous apportent des moyens substantiels pour nous permettre de faire face aux réalités de gestion des parcs.

Pour finir, Je voudrais pour l'année 2024 renouveler des vœux de santé de prospérité, de paix de bonheur, et surtout de joie pour l'ensemble du personnel de l'OIPR, à leurs familles et tous nos partenaires. L'œuvre que nous menons est une œuvre noble c'est-à-dire préserver la nature notamment les parcs nationaux.

Excellente et heureuse année à toutes et à tous !

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

COMITÉ DE RÉDACTION

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale
Kipré Jonas Christain NAKA
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
ZEHITA Bi Togué Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme Bamba Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danielle
Stagiaire SERCOM - Direction Générale

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

INFOGRAPHIE
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale

RÉDACTEUR EN CHEF

Germain EHIMANCE
Chef SERCOM - Direction Générale



SOMMAIRE



NEWS OIPR
(février - mars)



INFOS
PLURIELLES



BON À SAVOIR

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr.ci

LA HUITIÈME ÉDITION DES JOURNÉES DES GESTIONNAIRES DES PARCS NATIONAUX ET RÉSERVES NATURELLES DE CÔTE D'IVOIRE DU 14 AU 16 MARS 2024 A BOUAFLÉ (JGPNR)



L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), structure étatique, chargée de la gestion des parcs et réserves de la côte d'ivoire a initié depuis 2015 des assises de manière tournante dans chacune des Directions de Zone. Cette année, c'est la Direction de Zone Centre (DZC), qui reçoit pour la deuxième fois, tous les agents et tous les partenaires de l'OIPR. C'est l'occasion de faire le bilan des activités de l'année écoulée conformément aux différents P.A.G et au plan annuel d'opérations de chaque parc ou réserve du pays, de statuer sur les résultats obtenus, les difficultés en vue de projeter les activités de l'année à venir.

L'objectif du DG de l'OIPR est d'emmener ses collaborateurs des différents services à échanger sur les informations justes afin d'avoir la même vision dans le travail et les missions qui nous sont confiés.

La première journée a débuté par une sublime cérémonie de prise d'armes exécutée par la brigade des commandos forestiers de l'OIPR (Brigade mobile); Ensuite, par la cérémonie d'ouverture, en présence de Monsieur le Préfet du Département de Bouaflé et ses proches collaborateurs, des représentants du Maire et du Conseil Régional.

Placée, sous la présidence de Monsieur Assahoré Konan Jacques, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, empêché, s'est fait représenter par Monsieur Kouadio Parfait, Directeur de Cabinet du Ministre. Après la cérémonie d'ouverture, la réunion technique du Comité de Direction a commencé par la lecture du compte rendu des journées des gestionnaires précédentes tenues à la Direction de Zone

Sud-Ouest, précisément à Soubré. Les présentations des bilans des activités annuelles des six Directions de Zone et de la Direction Générale, ont été suivies de questions, d'échanges, de suggestions et de contributions enrichissantes. Cette journée a pris fin avec la cérémonie d'arrosage des galons des nouveaux agents promus en grades militaires au cours de l'année 2023 écoulée.

Un avant-goût de la journée suivante, celle du samedi, a été marquée le tournoi de Maracana doté de la Coupe portant le nom du Ministre de tutelle. Mais avant ce tournoi une séance de fitness organisée soigneusement par la Direction Régionale des Sports et Loisirs de Bouaflé a permis aux agents de faire une mise en forme.



Le tournoi de Maracana a vu la participation des équipes des 6 Directions de Zone, celle de la Direction Générale, ainsi que les équipes des frères d'armes de la ville de Bouaflé, invitées pour la circonstance. La nuit sera marquée par un dîner Gala avec des animations de danses du terroir, de fanfare etc... Cette 8ème édition s'est achevée le dimanche 17 mars où tous les participants sont retournés dans leurs différentes bases pour continuer le travail si exaltant et si passionnant de gestionnaire des Aires protégées. Rendez-vous est pris pour la 9ème édition des journées des gestionnaires au titre de l'année 2024.



Source: DZC



CÉLÉBRATION DU 51ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT BANDAMA

Le 21 mars 2024 marque la date du 51ème anniversaire de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama.

La Direction de Zone Centre de l'OIPR à travers son Secteur Haut Bandama à Katiola, avec pour Chef Secteur le Commandant N'DRIN N'DRIN Ehie, n'est pas restée en marge de cette célébration. En effet, à cette occasion le Secteur a organisé une série d'activités à l'endroit de certaines populations riveraines de la réserve.

Dans un premier lieu, une activité de sensibilisation a été organisée autour du thème : « **Conservation des ressources naturelles pour une médecine traditionnelle durable** », au village de Kationon. Un village réputé dans la médecine traditionnelle grâce au tradi-praticien du nom de Koné Waogninin, chez qui des milliers de patients affluent de partout pour guérir de certaines maladies, telles les fractures dues aux accidents de tous genres, de l'ulcère de brulli à travers la médecine traditionnelle.

Au vu de cette influence la région, le Secteur du Haut Bandama a jugé bon d'apporter un appui à ce dernier en lui offrant des bouteilles de gaz butane en remplacement des foyers et les bois de chauffe utilisés pour la cuisson de ces médicaments traditionnels. Biens d'autres présents lui ont été offerts.

Des gestes qui ont permis de faire de Monsieur Koné Waogninin, un ambassadeur de l'OIPR auprès des populations riveraines dans la protection et la conservation de la Réserve de Faune et de Flore du Haut Bandama.

Par la suite, s'en ait suivi une semence de graines d'acacias dans des sacs de pépinière pour un projet de reboisement dans ledit village.

Dans un deuxième lieu, le Secteur a procédé à une autre séance de semence de graines d'acacias dans des sacs de pépinière avec des élèves du club environnement de l'école primaire Dominique Ouattara de Mangôrôso à Katiola.

Enfin, cette célébration s'est achevée par la visite des nouveaux locaux du Secteur Haut Bandama à Katiola et un partage d'un repas avec les officiels présents constitués du Sous-préfet de Katiola qui a présidé cette célébration et l'ensemble des autorités administratives, politiques et coutumières de ladite cité.



Source: SERCOM DG / OIPR

ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE : L'OIPR SENSIBILISE LES ELEVES DE L'UNIVERSITE DE L'ATLANTIQUE, DE L'ENA ET DE LA PEPINIÈRE DES II PLATEAUX



En vue de sensibiliser les populations sur l'existence et l'importance des Aires Protégées, L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), a donné une série de conférences dans différents établissements dont l'Université de l'Atlantique (UA), l'Ecole Nationale Administration (ENA) et l'école Primaire la Pépinière des Deux Plateaux. Pour les deux premiers établissements cités plus haut, les conférences avaient pour thème : **"STRATEGIE DE GESTION DES AIRES PROTÉGÉES DE CÔTE D'IVOIRE"**. Le Conservateur Général Tondossama Adama, Directeur Général de l'OIPR a ouvert les conférences à l'Université de l'Atlantique et par la suite a animé une conférence à l'endroit des élèves fonctionnaires du Cycle Moyen Supérieur de L'Ecole Nationale d'Administration (ENA), le jeudi 29 février 2024. Les Colonels Issa DIARRASSOUBA et AMON Koutoua Benoit ont animé les conférences avec respectivement les élèves fonctionnaires du Cycle Supérieur et du Cycle Moyen.

Ces rencontres enrichissantes ont permis aux futurs cadres de nos administrations de connaître l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves dans sa globalité, ainsi que le réseau des parcs et réserves de Côte d'Ivoire. Quant aux tous petits de l'école la Pépinière, ils ont été entretenus sur la protection de l'environnement, instruits par l'équipe du Service Communication de l'OIPR, qui à l'aide de boîtes à images ont permis aux élèves de mieux comprendre le terme « environnement », en abordant les thématiques à éviter pour la protection de la nature, notamment le braconnage, la déforestation, la pollution. Au sortir de ces actions d'éducation environnementale, il faut noter une grande satisfaction auprès des structures visitées qui ont décidé d'être des écocitoyens pour la sauvegarde de l'environnement.



Source: SERCOM DG/OIPR

COMITÉ DE PILOTAGE (COPIL) DU PROJET ECOTOURISME TAÏ DU PARC NATIONAL DE TAÏ



Dans le cadre de ses réunions ordinaires, le COPIL du Ecotourisme Taï s'est tenu le lundi 25 mars 2024 à la Direction Générale de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves.

Etaient présents à cette importante réunion, outre le Directeur Général de l'OIPR, le Directeur de l'Administration et des Ressources Humaines, le Directeur de Zone Sud-Ouest, la Directrice de la WCF et l'assistante du Maire de la Commune de Taï.

Au terme de cette séance de travail, il est à retenir que les visites dans le Parc ont connu une légère hausse au cours de l'année 2023 avec 400 nuitées visiteurs contre 367 en 2022. Le projet écotouristique mis en œuvre a bénéficié directement à plus de 50 personnes. Le bilan financier présenté a fait ressortir une nette amélioration des revenus tirés de l'activité avec des retombées substantielles pour les communautés.

Toutefois, il a noté que la réflexion doit se poursuivre pour ce qui concerne la durabilité du projet. A cet effet, il est envisagé la création d'une structure indépendante de la WCF qui devra prendre les relais. La question de la prise en charge des employés du projet a été évoquée et

l'option envisagée est de les aider à s'organiser pour créer une association à laquelle le guidage des visiteurs sera concédé.

C'est par des mots d'encouragements et de persévérance dans la conduite de projet qui permet déjà aux populations de constater qu'elles peuvent tirer des profits dans l'activité touristique au Parc national de Taï, que le Directeur Général de l'OIPR, a mis fin à la rencontre en demandant une meilleure implication de la Mairie de Taï, pour la résolution des problèmes relevés lors de la séance de travail.



Source: SERCOM DG/ OIPR



LE MINISTRE JACQUES ASSAHORE KONAN VISITE LES LOCAUX DE L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES (OIPR)

Le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique, Monsieur Jacques Assahoré Konan était, le vendredi 09 février 2024, dans les locaux de l'OIPR. Cette visite du Ministre s'inscrit dans sa politique de management axée sur la proximité et la communication.

Ainsi, le Ministre a pris connaissance du fonctionnement de l'Office et des conditions de travail du personnel. Il s'est félicité des résultats obtenus et a fait la promesse d'apporter des solutions aux



Source: SERCOM DG/OIPR



VISITE DU PRESIDENT DU PARLEMENT TURQUE AU PARC NATIONAL DU BANCO : L'HÔTE EMERVEILLÉ PAR LA BEAUTÉ DU « POUMON VERT D'ABIDJAN »

Monsieur Numan Kurtulmuş, Président du Parlement de la République de Turquie et une forte délégation conduite par Son Excellence, Madame Gündüz Özçeri, Ambassadrice dudit pays en Côte d'Ivoire, se sont offerts une visite guidée ce mardi 5 mars 2024 au Parc national du Banco, « Poumon Vert d'Abidjan ». Cette sortie récréative Turque s'est réalisée en marge de la 18ème conférence de l'Union Parlementaire des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (UPCI) placée sous le signe de la riposte face aux Changements Climatiques dans le monde qui a ouvert ses portes le 4 mars 2024 à Abidjan.

Guidés par le Lieutenant-Colonel Fousséni COULIBALY, Chef Secteur du Parc national du Banco, le Président du Parlement Turque et sa délégation ont pris plaisir à découvrir l'histoire et les attraits touristiques de ce joyau naturel en plein cœur d'Abidjan. De la rivière Banco coulant sous le pont reliant le camp de l'école forestière à l'écomusée en passant par l'arboretum, la délégation a pu découvrir les merveilles que procure le Parc national du Banco à ses hôtes. Les silures de la rivière Banco, l'oxygène pur du parc, les essences remarquables de l'arboretum, les aires de jeux, les marches conduisant à la maison de la nature, les cartes du Banco et du réseau des Aires Protégées en Côte d'Ivoire, les expositions des trophées et autres objets d'éducation environnementale à l'écomusée ont été présentés par le Chef Secteur. Visiblement heureux de cette ballade, le Chef du Parlement Turque et sa délégation ont suivi attentivement la narration du guide du jour.

Au-delà d'une simple sortie récréative, l'Autorité parlementaire vient de se rendre compte des efforts fournis par la Côte d'Ivoire pour la riposte aux Changements Climatiques en joignant l'utile à l'agréable avec le Parc national du Banco.

Très sécurisée aussi bien par les agents de l'OIPR, de la Police nationale que par la Gendarmerie nationale, cette sortie de la délégation Turque s'est déroulée dans une belle ambiance avec une joie expressément lisible sur le visage de l'hôte principal, le Président du Parlement Turque. Débutée à 9 heures GMT, la visite a pris fin à 10 heures 20 mn. Il est bon de préciser que cette activité s'est déroulée en présence de Monsieur DAGNOGO Sidi Brahim, Directeur Général de l'Environnement assurant l'intérim du Directeur Général de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR).



Source: SERCOM DZS / OIPR



ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE DANS DES ÉCOLES DE GRAND-LAHOU 100 ÉLÈVES SOUS LE CHARME DE LA BEAUTÉ ÉCOLOGIQUE DU PARC NATIONAL D'AZAGNY

Le samedi 17 février 2024 dernier, plus de 100 élèves, venus de l'EPV Source Divine et du Groupe Scolaire Ecole 2 de Grand-Lahou, ont pris d'assaut le Parc national d'Azagny. En compagnie de leurs encadreurs, ils ont savouré la beauté de la nature sauvage à leur a offerte par le Parc national d'Azagny qui se faisait bercer, ce jour, par les heureuses larmes du ciel qui ont ainsi réveillé les bons senteurs endormis dans le corps de la flore et du sol de ce merveilleux milieu naturel. Tout le monde y a trouvé son compte.

L'année 2024 a commencé depuis longtemps pour la Direction de Zone Sud de l'OIPR. Au Secteur Azagny, il faut mettre l'accent sur l'éducation environnementale en préparant le comportement des enfants d'aujourd'hui. C'est dans ce cadre que le Lieutenant-Colonel KRAMOH Koffi Julien et ses collaborateurs ont entretenu, le vendredi 16 février 2024, 189 enfants des écoles primaires venus de l'EPV Source Divine et Groupe Scolaire Ecole 2 de Grand-Lahou. Cette séance a permis aux enfants et à leurs encadreurs d'avoir des informations claires sur le Parc national d'Azagny et de savoir son importance dans leur vie de chaque jour. Véritable site touristique, ce parc a besoin d'être conservé afin de continuer à procurer à la population riveraine et même à la Côte d'Ivoire ses nombreux services écosystémiques. Le tourisme écologique étant aujourd'hui un pan très important de l'économie du pays.

Pour associer l'utile à l'agréable et de voir de près le milieu naturel qui leur a été exposé pendant l'entretien du vendredi 16 février 2024,

le lieutenant ZOHBI Bi Zoro, Chef d'équipe surveillance au Secteur Azagny a conduit 111 enfants ce samedi 17 février 2024 au parc. Huit encadreurs ont fait partie de cette sortie éducative. Au Campement SONAYE où une brève présentation du parc a été faite par l'équipe du Secteur, les touristes du jour ont fait une photo de famille au pied du panneau du Parc national d'Azagny avant de parcourir quatre kilomètres en forêt pour s'abreuver des informations fournies par les guides. Curieux, les enfants étaient attentifs aux informations qu'ils recevaient des guides. Ils ont également été émerveillés par la beauté de ce milieu naturel où les arbres de différentes formes, tailles et couleurs coexistent harmonieusement. Des fleurs adoucissantes de différentes couleurs et de belles senteurs ont permis aux enfants et à leurs encadreurs de passer une journée agréable et éducative. Ils ont participé avec joie au jeu de questions-réponses qui leur a été proposé par le Capitaine ZEHITA, Chef de Service Communication de la Direction de Zone Sud de l'OIPR. Comme les enfants, les encadreurs ont félicité l'OIPR pour cette activité et ont souhaité que cela se fasse régulièrement pour la bonne conservation de ce joyau naturel et pour le grand bonheur des populations, surtout pour les générations futures.

Source: SERCOM DZS / OIPR



FESTIVAL DES REGIONS, L'OIPR Y ÉTAIT.

Le vendredi 9 février 2024, la Direction de Zone Sud de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves a été invitée au festival des Régions tenu à la place Hamed BAKAYOKO de la Mairie d'Abobo. Représentée par son Chef de service Communication, Capitaine ZEHITA, la Direction de Zone Sud a présenté le réseau des Aires Protégées gérées par l'OIPR, au nombre de 18, en Côte d'Ivoire et a mis l'accent sur les parcs nationaux d'Azagay et du Banco.

Au cours de cette activité, Madame Kandia CAMARA, Présidente du Sénat et Maire d'Abobo, qui avait à ses côtés les Ambassadeurs du Portugal et du Maroc ont visité le stand de la Direction Régionale d'Abidjan Nord du Ministère du Tourisme où l'OIPR était installé.

Ce Festival des Régions, qui allie tourisme et culture de la Côte d'Ivoire a vu la participation de certains pays amis comme la Guinée Conakry, le Maroc et le Portugal.

L'OIPR a marqué sa présence avec l'animation de son stand, avec plus d'informations sur les Parcs



Source: SERCOM DZS / OIPR

HERSEY ET LA FPRCI VISITENT LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA



Dans le cadre du Projet d'appui à la Gestion et à la Protection de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya mis en œuvre avec l'appui financier de la Compagnie chocolatière américaine HERSHEY, une délégation HERSHEY/FPRCI s'est rendue à Adzopé et dans la Réserve afin d'apprécier son état de conservation et les activités de gestion déployées par la Direction de Zone Sud-Est de l'OIPR. Messieurs Tim MCCOY et FANNY N'Golo, respectivement Directeur du Partenariat Afrique de l'Ouest de HERSHEY et Directeur Exécutif de la FPRCI en compagnie de l'équipe de la DZSE, ont rencontré les acteurs locaux (autorités administrative et coutumières, organisations villageoises, responsables locaux de l'Education Nationale).



L'OIPR ET SES PARTENAIRES FORMÉS A L'UTILISATION DE L'OUTIL DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE



A l'initiative de la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire, une session de formation à l'utilisation de l'outil MIRADI dans la planification stratégique de gestion des Parcs nationaux et Réserves naturelles a été organisée du 18 au 22 mars 2024 à Abidjan. Conduite par deux experts du WWF, cette formation a vu la participation du Conservateur Général TONDOSSAMA Adama, Directeur Général de l'OIPR, du Docteur FANNY N'Golo, Directeur Exécutif de la FPRCI, du Colonel-Major OUATTARA Kassoum, Directeur de l'administration et des Ressources Humaines de l'OIPR, du Chef de la Cellule de Contrôle et de Planification, des Directeurs de Zones, des Chargés d'études, des cadres de la FPRCI et des enseignants chercheurs des Universités Nationales.



Source: DZSE

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA



La Direction de Zone Sud-Est a mené une campagne de sensibilisation dans le Département de Bettié les 12 et 13 mars 2024.

L'objectif visait à renforcer l'adhésion des acteurs locaux à la conservation de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya.



Source: SERCOM DG / OIPR

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA



Le 22 janvier 2024 se sont tenus sur le site de la Société Agro-Piscicole de la Mé, les États Généraux de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya. Présidée par le Premier Ministre Patrick Jérôme ACHI, Président du Conseil Régional de la Mé, cette rencontre a vu la participation des Directeurs de Cabinets représentant les Ministres de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique et des Eaux et Forêts, du Directeur Général du Développement Rural représentant le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, du Directeur de Cabinet Adjoint du MINEF, du Corps Préfectoral, des Directeurs Généraux de l'OIPR et des Forêts et de la Faune, du Directeur Exécutif de la FPRCI, du Directeur du Reboisement et du Cadastre Forestier, des Élus locaux, des Représentants des services techniques locaux, des Partenaires techniques et financiers et du secteur privé, des Autorités coutumières et des Représentants des Organisations locales de conservation.

Cet atelier a permis de faire le bilan de la gestion de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya depuis sa prise en main par l'OIPR et de dégager l'essentiel des besoins humains, matériels et financiers susceptibles de soutenir la gestion durable de cette aire protégée.



Source: DZSE / OIPR

SENSIBILISATION AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE/ SEANCE DE SENSIBILISATION DE PROXIMITE EN L'ENDROIT DE LA POPULATION DU VILLAGE DE TOMPOUDIE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GOUINE :



Le lundi 18 mars 2024, le lieutenant KONE Yaya, Chef secteur Sangbé1, a tenu une séance de sensibilisation de proximité avec les riverains du village de Tompoudié, village périphérique au Parc national du Mont Sangbé (PNMS).

Au cours de cette séance, la population a été sensibilisée sur les risques sanitaires liés à la manipulation de la faune sauvage, un thème développé dans le cadre de la lutte contre le braconnage dans le PNMS.

En outre, elle a été instruite sur les services écosystémiques offerts par le PNMS.



ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE/CONFERENCE AU GROUPE SCOLAIRE GOUANE DANS LA SOUS PREFECTURE DE GOUINE



Dans le cadre de la mise en œuvre des activités planifiées au titre de l'année 2024 au Parc national du Mont Sangbé, le Lieutenant KONE Yaya, Chef Secteur Sangbé 1 et ses collaborateurs ont animé, le mardi 19 mars 2024, une conférence au profit de 247 élèves et 08 enseignants du groupe scolaire Gouané dans la Sous-Préfecture de Gouiné.

Lors de cette séance, les participants ont été informés sur l'OIPR, le réseau d'aires protégées de la Côte d'Ivoire et particulièrement sur le parc national du mont Sangbé.

En outre, les thématiques telles que le braconnage et les services écosystèmes du Parc ont été abordées.

Après la conférence, des séances de questions/réponses ont été réalisées afin d'apprécier à nouveau le niveau de connaissance des élèves sur l'OIPR et le Parc national du Mont Sangbé.

Au terme de la séance, le Chef secteur Sangbé1 a, au nom du Directeur de Zone de l'OIPR, procédé à une remise d'équipements de salubrité aux deux (2) écoles du Groupe scolaire Gouané.



Source: DZO/ OIPR

SENSIBILISATION AU PARC NATIONAL DU MONT SANGBE (PNMS)/ SEANCE DE SENSIBILISATION AVEC LES AUTORITES ADMINISTRATIVES : ÉTAPE DE WALOUKOULIKRO S/P GBONNE AVEC LE SOUS-PREFET DE GBONNE.



Dans le cadre de la mise en œuvre de l'axe stratégique "communication pour le changement de comportement", ce vendredi 22 mars 2024, le secteur Sangbé1 de la Direction de Zone Ouest (DZO) a tenu une séance de sensibilisation avec l'appui du Sous-Préfet de Gbonné.

Cette séance s'est tenue à Waloukoulikro et avait pour cible les chasseurs traditionnels "Dozos" des villages de Waloukoulikro, Nématou et Kangolo. Elle a réuni 197 personnes dont 83 dozos. Elle a été animée par le Lieutenant KONE Yaya, Chef secteur (CS) Sangbé 1 et le Commandant KROUBA Opéli Modeste, Sous-préfet de GBONNE.

En effet, suite à la recrudescence du braconnage dans le PNMS (Zone Waloukoulikro- Kangolo) au mois de février 2024, la Direction de Zone Ouest, avec l'appui du sous-préfet GBONNE, a mené des enquêtes qui ont permis de relever une forte présence de Dozo dans le village de Waloukoulikro et villages environnants. Face à ce constat, la Direction de Zone Ouest a travers le Secteur Sangbé1 a diligenté en urgence, une mission de sensibilisation, présidée par le Sous-préfet de la circonscription, en l'endroit des Dozos des villages épinglés. Ainsi, au cours de cette séance, le Chef secteur Sangbé1 a présenté le Parc national du Mont Sangbé et a rappelé les activités interdites en insistant sur le braconnage et ses conséquences. Le CS a aussi rappelé les peines et amendes prévues contre les personnes interpellées pour des activités illégales, notamment le braconnage dans une aire protégée.

Au terme de l'activité, les participants ont pris l'engagement en présence du Sous-Préfet de GBONNE, d'œuvrer avec l'OIPR pour la préservation de ce riche patrimoine naturel national en étant des ambassadeurs dans leurs villages respectifs. Ils ont aussi pris l'engagement de ne jamais entrer dans le PNMS à plus forte raison d'y pratiquer la chasse.



Source: DZO/ OIPR

VALIDATION DU PLAN D'OPÉRATIONS 2024 ÉLABORÉ POUR LA GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE DU CAVALLY.



Le plan d'opérations 2024 consacrant le nouveau mode de gestion de la réserve naturelle du Cavally a été élaboré et validé par les parties prenantes réunies en atelier, les mercredi 14 et jeudi 15 février 2024 à Guiglo, en vue de permettre à l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) de se donner les moyens et créer toutes les conditions d'une gestion efficace de cette aire protégée, surclassée en septembre 2023 par l'Etat.

Selon le Directeur Général de l'OIPR, le Général TONDOSSAMA Adama, ce plan d'opérations comporte plusieurs volets, notamment, entre autres, la fonction de surveillance destinée à préserver l'intégrité de la superficie ou de l'espace, la fonction aménagement pour recréer le public, en faisant une destination touristique, le développement d'activités alternatives pour aider les riverains, afin que la réserve contribue à leur développement économique et social. Mais aussi des actions de valorisation.

Selon toujours le Général TONDOSSAMA, en dehors de la régénération naturelle, l'oipr va reboiser certaines zones fortement dégradées de la réserve naturelle du Cavally, faisant partie du domaine public de l'Etat, avec des espèces locales. De sorte que d'ici trois ans, l'on ne trouvera aucune plantation de café-cacao, d'hévéa à l'intérieur, mais rien que des plantations d'arbres. Ce qui passe par la mise en œuvre effective du plan d'opérations. Lequel sera revisité après trois mois, pour faire le point sur l'état de mise en œuvre et voir s'il y a eu des difficultés rencontrées par les gestionnaires et les surmontées pour aller de l'avant. Autrefois forêt classée du Cavally, cette aire protégée est devenue réserve naturelle du Cavally en septembre 2023. Et pour cause, en 2019, une stratégie

a été adoptée pour faire face à la dégradation des forêts en Côte d'Ivoire, laquelle a défini que celles qui sont en bon état de conservation doivent être surclassées pour devenir réserve ou parc national.

« La première différence entre l'état de forêt classée et celui de réserve naturelle concerne le changement de statut qui renforce la réserve naturelle, en termes de protection. Dès lors qu'une forêt classée est surclassée, il n'existe plus de droit d'usage à l'intérieur de ce couvert forestier. L'OIPR prendra des dispositions pour empêcher les infiltrations surtout à des fins agricoles dans la réserve naturelle du Cavally. Ce qui passe par la destruction des plantations de café-cacao, d'hévéa qui sont à l'intérieur », a expliqué le directeur général.

Le Général TONDOSSAMA Adama a ajouté que la réserve naturelle du Cavally et le Parc national de Taï (PNT) ont vocation de créer des microclimats favorables à l'agriculture. Et que ces deux aires protégées constituent désormais un continuum qui permettra à la région sud-ouest de disposer d'un patrimoine forestier dense qui va améliorer la pluviométrie dans cette zone et aider les agriculteurs à bénéficier de bonnes productivités agricoles.



Source: SERCOM DZSO/ OIPR



GESTION DES PARCS ET RÉSERVES NATURELLES DU SUD-OUEST IVOIRIEN : L'OIPR DÉPLOIE L'OUTIL EARTHANGER

Les agents de la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR-DZSO), en charge de la gestion du Parc national de Taï, de la Réserve Partielle de Faune du N'zo et de la Réserve Naturelle du Cavally, ont été formés à l'utilisation de l'outil EarthRanger (Protecting Wildlife With Real-Time Data).

EarthRanger, est une plateforme développée, sans but lucratif, pour participer à la protection des aires protégées à travers le monde. Cet outil permet de suivre en temps réel les actions de terrain notamment celles relatives aux patrouilles des agents de surveillance des parcs, des données spatiales et le suivi de la faune.

Cet outil vient d'être déployé à la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR-DZSO), en charge de la gestion du Parc national de Taï, de la Réserve Partielle de Faune du N'zo et de la Réserve Naturelle du Cavally.

Dans le cadre de son implémentation dans ces sites, une trentaine d'agents de surveillance de la DZSO ont été formés durant 5 jours à l'utilisation de l'outil EarthRanger du 05 au 09 mars 2024, à la suite d'une collaboration établie entre la DZSO et l'Association EarthRanger.

Président l'ouverture de cette séance, le Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye, Directeur de Zone Sud-ouest de l'OIPR a relevé l'importance de ce nouvel outil pour la gestion des aires protégées et la sécurité des agents dans l'exercice de leur fonction. Il les a engagés à s'impliquer activement dans cette formation.

La formatrice, ELLA Le Borgne, manager pour les partenariats EarthRanger avec les pays francophones, s'est félicitée de l'intérêt que les gestionnaires du parc ont accordé à cette formation, toute chose qui augure de bonnes perspectives pour la gestion efficace des sites et de leurs biodiversités, a-t-elle précisé.

Cet outil est logé dans une salle de contrôle multimédia construite et équipée grâce à un financement de l'Union Européenne, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme MIKE (Suivi de l'abattage illégal des éléphants) de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Le renforcement de capacité des agents à l'utilisation de cet outil a permis d'opérationnaliser ladite salle de contrôle. Ainsi, les agents de la DZSO peuvent désormais visualiser et analyser les données de surveillance en temps réel pour améliorer la sécurité des agents et des aires protégées.



Source: SERCOM DZSO/ OIPR



RÉSERVE NATURELLE DU CAVALLY : LES RÊNES OFFICIELLEMENT CONFIEES À LA DIRECTION DE ZONE SUD-OUEST

A l'instar de la cérémonie de passation de charges entre les Ministères des Eaux et Forêts et de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique et celle des directions générales de l'OIPR et de la SODEFOR, les structures décentralisées du Centre de Gestion de la SODEFOR de Man et de la Direction de Zone Sud-ouest de l'OIPR représentées respectivement par Monsieur GORE Bi Séry Albert, Directeur du Centre de Gestion (DCG) et le Colonel DIARRASSOUBA Abdoulaye, Directeur de Zone Sud-ouest (DZSO), ont procédé également à la passation de charges opérationnelles, les 06 et 07 février 2024.

La salle de réunion de la Sous-préfecture de Zagné a servi de cadre aux deux directeurs de tous deux paraphé le document concrétisant ainsi la volonté des structures de passer à la signature du document sous la présidence de Monsieur MEITE Lansana, Secrétaire Général de la Préfecture de Taï, représentant le Préfet du Département de Taï.

Après la signature des différents documents, le Directeur de Zone Sud-Ouest de l'OIPR a félicité le DCG SODEFOR pour le travail exceptionnel accompli pour la conservation de la forêt classée du Cavally. Cette cérémonie a été marquée par la présence des représentants des ONG EARTHWORM et WCF, partenaires techniques et financiers dans la gestion de l'ex-Forêt Classée.

Par ailleurs, une visite de terrain a permis aux agents de la SODEFOR de présenter non seulement les limites du site et les principales voies d'accès à la Réserve naturelle du Cavally, notamment, les entrées à partir des bornes SF 2 et 16 suivis mais aussi le pont Daobly sur la rivière Dinon.

Il convient de rappeler que depuis le 13 septembre 2023, le Gouvernement a adopté, en Conseil des Ministres, le décret n° 2023-731 du 13 septembre 2023 portant érection de la Forêt Classée du Cavally en Réserve Naturelle du Cavally, dans le département de Taï, en vue de garantir une protection accrue de ce massif contre les menaces anthropiques pressantes.



Source: SERCOM DZSO/ OIPR

PARC NATIONAL DE LA COMOË: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DU PERSONNEL DE LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST DE L'OIPR SUR DEUX THÉMATIQUES CLÉS



Boua, du 10 au 14 mars 2023 s'est tenu une formation des agents de la DZNE sur l'outil de gestion Earth Ranger et sur le plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES).

Il s'agit d'une part de l'utilisation des outils innovants dans la protection du parc en occurrence l'outil Earth Ranger et d'autre part le PEES (Plan d'Engagement Environnemental et Social) qui lui est un document stratégique pour la réalisation de tous projets en relation avec l'environnement.

Avec le Projet de Protection de la Biodiversité du Parc national de la Comoé, des projets structurants seront réalisés pour les populations riveraines. A ce titre, un PEES s'avère nécessaire pour la bonne conduite desdits projets.

Outre ces projets, il faut noter que le suivi des agents lors des opérations de surveillance, d'aménagement même la grande faune mammalienne dont l'éléphant et bien d'autres actions à l'intérieur du PNC, Earth Ranger reste un outil essentiel parmi tant d'autre donnant avec une précision de la position de l'équipe qui se trouve sur le terrain et permet donc au responsable du Parc une meilleure orientation.



PARC NATIONAL DE LA COMOË : PREMIÈRE RÉUNION 2024 DE L'ÉQUIPE DE PILOTAGE DU PROJET DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ DU PARC NATIONAL DE LA COMOË



Dans l'objectif de contribuer à la conservation de la biodiversité et d'assurer la gestion durable du Parc national de la Comoé en étroite coopération avec la population riveraine et d'autres partenaires locaux, les 04 membres statutaires (DG de l'OIPR, DG Environnement, DG Développement Durable, Président du CGL) de l'équipe de pilotage du projet de Protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé se sont réunies le 29 mars 2024, à Mantchan Hôtel de Grand-Bassam pour valider le budget 2024 ainsi que le Plan de passation de marchés (PPM) dudit projet.

Avant de procéder à la validation du Compte rendu de la précédente réunion, le DZNE a donné les informations portant essentiellement sur la mission d'audit du projet qui a démarré le 12 février 2024, la disponibilité du rapport provisoire, le recrutement des entreprises de construction des ISB et la cérémonie de lancement de la construction des ISB prévue le 25 avril 2024, en attente de l'approbation du Ministre de tutelle.

Trois documents ont été soumis à validation. Il s'agit du Projet de Plan de passation de marché (PPM) 2024, du budget 2024 et le chronogramme des activités du projet allant jusqu'en 2025.

Après ces présentations, l'EP a recommandé la rédaction d'un mémo à adresser à l'ANDE pour la réalisation des CIES et EIES dans le cadre du projet ainsi qu'une note de clarification de prorogation dudit projet et de recrutement du personnel des mesures riveraines à adresser à la KfW.

Notons que, la réunion a permis de donner les orientations à l'équipe du projet en vue de l'atteinte des objectifs fixés à 80% à l'échéance 2025.

Source: SERCOM DZNE / OIPR



LE PARC NATIONAL DE LA COMOË: L'ÉCOLE PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE (EPP) KAPKIN ET LE COLLÈGE MODERNE DE KONG BÉNÉFICIENT D'UNE PROJECTION D'UN FILM SUR LE PARC

Ayant pour mission la préservation et la valorisation des ressources naturelles du PNC, la DZNE use de multiples stratégies pour sensibiliser les populations riveraines.

Dans cette dynamique, les secteurs Nassian et Kong ont initié des séances de projection de film les 23 et 28 février 2024, à la salle de documentation de Kapkin et à la salle de réunion de la mairie de Kong pour inculquer aux enfants les bonnes pratiques à adopter vis-à-vis du PNC avec l'appui de leurs encadreurs.

Cette activité d'éducation environnementale qui est une des fonctions de gestion phare de l'OIPR, a permis aux écoliers de connaître les potentialités touristiques que renferment le Parc et la nécessité de le protéger à travers un film documentaire qui a duré 30 minutes, suivi de commentaires.

Par la suite, des jeux questions-réponses ont été faits en récompensant les meilleures réponses par les gadgets estampillés OIPR.

A l'issue de cette séance, le Secteur Kong a procédé à une remise de kits de salubrité au club environnement du collège moderne de Kong en vue de la contribution de la DZNE à l'assainissement dudit collège.

Ce fut une très bonne collaboration entre les élèves et l'équipe de la DZNE-OIPR car ceux-ci ont sans ambages adhérer au projet.

Ce sont au total 396 personnes qui ont été impactés par cette séance dont 190 au niveau du secteur Nassian.



Source: SERCOM DZNE / OIPR



PARC NATIONAL DE LA COMOÉ : DES BORNES EN CONFECTION POUR LA MATÉRIALISATION DES COULOIRS DE TRANSHUMANCE AU PROFIT DU PARC

Malgré les efforts consentis par le gestionnaire pour la préservation du Parc national de la Comoé, fort est de constater que le parc est toujours sujet d'agression par les populations riveraines.

Parmi ces agressions, la transhumance reste un sujet très délicat et sensible à aborder.

Pour pallier ce problème, la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR à travers le Projet de protection de la biodiversité du PNC sous financement de la KFW a mis en place des projets structurant pour la mise en place des couloirs de transhumance.

Ce projet vient soulager l'ensemble des populations des trois régions du Bounkani, Hambol et Tchologo. C'est dans ce cadre que le Secteur Téhini a organisé du 07 au 09 février 2024, à Tougbo et Samidana une activité de suivi des chantiers en vue de suivre la fabrication des bornes pour la matérialisation de ces couloirs.



La mise en place des couloirs de transhumance contribuera à la réduction des conflits agriculteurs – éleveurs et l'infiltration du cheptel domestique et transhumant à l'intérieur du parc.

Après la vérification des bornes, une simulation de planting a été faite sur les deux sites avant de laisser la main aux Comités Locales de Gestion Agropastorale.

Aussi, l'ensemble des CLGA ont été instruits à exécuter les travaux selon les normes définies par l'OIPR à travers le projet susmentionné.

Il faut noter le démarrage des plantings des bornes déjà confectionnés.



Source: SERCOM DZNE / OIPR



PARC NATIONAL DE LA COMOË : LES VILLAGES CAN DE BOUNA ET DE KONG AUX COULEURS DU PARC NATIONAL DE LA COMOË

Depuis l'entame de la CAN 2023, un temps d'antenne est donné à chaque mi-temps à la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR pour sensibiliser les populations de Bouna et de Kong sur les potentialités touristiques du Parc national de la Comoé.

Les populations sont ainsi invitées à y faire un tour afin de se ressourcer et de prendre contact avec la nature.

Outre cela, les animateurs ruraux profitent de cette lucarne pour sensibiliser ces populations sur les dangers liés à la pratique de l'orpaillage clandestin dans le parc.

Monsieur Yacouba DOUMBIA, Préfet de département de Bouna, Préfet de Région du Bounkani, par ailleurs Président du Comité de

Gestion Locale du Parc national de la Comoé a apporté son soutien à toutes ces actions nobles de l'OIPR qui permettront de redorer le blason de l'écotourisme dans le Bounkani.

Aussi, lors de la finale de la CAN, les animateurs ruraux ont sensibilisé les populations à travers une projection de film sur les potentialités fauniques du PNC et de l'intérêt de la présence du PNC dans leur région.



Source: SERCOM DZNE / OIPR

PARC NATIONAL DE LA COMOË : DES « COACHS IMET » DÉSORMAIS APTES À LA DIRECTION DE ZONE NORD-EST L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES



Abidjan, La salle de conférence de l'Assistance Technique AHT Groupe du projet de protection de la biodiversité du Parc national de la Comoé sise à la riviéra II, a abrité du 5 au 9 février 2024 un atelier de formation des gestionnaires des aires protégées de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) en évaluation de l'efficacité de gestion des PNR à partir de l'outil intégré dénommé «IMET».

Cette session de renforcement de capacité des chefs de services de la Direction de Zone Nord-est a pour objectif d'outiller 6 (six) de ses cadres à l'utilisation de cet outil d'évaluation.

La cérémonie d'ouverture a été faite par l'allocution du Directeur de Zone Nord-est de l'OIPR, le Colonel KOUADIO Yao Roger, qui dans son mot introductif a donné la nécessité pour sa direction d'avoir des « Coachs IMET » compte tenu des défis grandissants en terme de gestion.

Après la présentation des participants, l'atelier fut animé par le LTN-Col DIARRASSOUBA Issa, Chef de la Cellule du Contrôle et de la Planification et formateur de l'outil.

Pour la mise en pratique de l'outil, 4 groupes de travaux ont été formés avec en application une Aire Protégée (AP) traitée par groupe. Chaque groupe a respectivement traité le cas d'une AP que sont les Parcs nationaux du Mont Sangbé, d'Azagny du Banco et de la Réserve de faune et de Flore du Haut Bandama.

Après que chaque groupe ait évalué l'efficacité de gestion de son AP, les responsables de groupe ont présenté leurs résultats en séance plénière.

Notons que l'application « IMET » est un puissant outil de planification, d'élaboration de documents stratégiques et excellent pour une gestion efficace du PNC visée par la DZNE.

Pour mémoire, le Coach expert a été précédemment formé en RDC pendant deux semaines sur cet outil phare et prisé par les acteurs de la conservation des aires protégées notamment BIOPAMA et l'UICN.

Ce sont au total 09 personnes dont 6 Chefs de service de la DZNE, et 1 cadre de la GIZ qui ont été formés à cet outil de gestion.

NECROLOGIE

C'est à Allah que nous appartenons et c'est à Lui que nous retournons

Le Sergent-Chef TOURE Morikounadi, est un agent Secteur de la Direction de Zone Nord-est de l'OIPR, plus précisément dans le Secteur de Téhini.

Selon son responsable hiérarchique, le Commandant KOUAME Kouassi Edouard, Chef Secteur du Département Téhini, il était celui qui motivait ses amis et collègues, notamment lors des patrouilles régaliennes.

Homme pacifique, respectueux et réservé, il fédérait religieusement autour de lui l'amour, la fraternité et l'esprit d'équipe.

"En souvenir de tous ces moments passés ensemble, tu resteras à jamais dans nos cœurs. Adieu, cher MORI."

Il part en laissant derrière lui trois (3) femmes et 7 enfants.



Source: SERCOM DZNE / OIPR



CÔTE D'IVOIRE-AIP/ VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DU CORRIDOR TAI-GRÉBO-SAPO

Les principaux acteurs de mise en œuvre du corridor écologique entre la Côte d'Ivoire et son voisin Libérien préparent une nouvelle gouvernance pour cet espace de 236 ha conçu dans le cadre du projet dénommé « conservation de la Biodiversité dans le complexe Taï-Grebo-Sapo ».

Le projet, qui vise à « restaurer la connectivité écologique entre le Parc national de Taï en Côte d'Ivoire et le Parc national de Grebo-Krahn au Liberia par les populations riveraines et par les autres parties prenantes » à travers la création d'un corridor écologique, arrive à une seconde phase qui annonce son terme prévu en février 2025.

Par ailleurs le co-financement de la Coopération allemande va lui aussi s'arrêter le 31 décembre 2030. Les acteurs explorent la voie d'un montage institutionnel afin de s'assurer de la durabilité de la gestion et de la gouvernance du corridor qui devraient échoir aux communautés par le biais d'une aire protégée appelée réserve naturelle volontaire caractérisée par une gestion communautaire.

« L'Etat normalement a tous les moyens en général de gérer les aires protégées. Le défi c'est comment on donne les outils mais aussi garantir une durabilité du financement à ces communautés-là pour gérer une ressource naturelle », a indiqué le responsable d'axe de recherches au Centre suisse de recherche scientifique (CSRS) en Côte d'Ivoire, Karim Ouattara.

« Pour nous la première condition c'est de nous assurer de l'engagement effectif des communautés et la deuxième est de leur donner les moyens de gérer. Enfin il faut pouvoir rechercher des financements tant au niveau national qu'international ».

Pour le directeur exécutif de la fondation pour les parcs et réserves de Côte d'Ivoire qui assure la gestion fiduciaire du projet, Fanny N'golo, des ressources additionnelles ont été générées et cela va permettre « d'accompagner le projet ».

« A partir de 2025, c'est la fin officielle du projet mais nous disposons des ressources pour accompagner les populations jusqu'en 2030. On va rassurer mais le plus important c'est d'assurer l'appropriation du mécanisme par les populations », a-t-il soutenu.

Source: AIP



PRÉSERVATION DE LA RÉSERVE DU CAVALLY : LA GIZ SOUTIENT UN THÉÂTRE DE SENSIBILISATION

Le Ministère fédéral allemand de la collaboration économique et du développement (BMZ) à travers le projet Centre d'Innovation Verte (ProCIV) pour le secteur agroalimentaire, co-finance une pièce de théâtre de sensibilisation à la préservation de cette réserve.

La réserve naturelle du Cavally, un toit de milliers d'espèces emblématiques

Alors que la réserve naturelle du Cavally est le toit de milliers d'espèces emblématiques, elle est aussi fortement menacée de disparition. « Des infiltrations pour la culture du cacao sur des aires protégées, des trafics de vente de forêt et l'orpaillage clandestin notamment menées par des populations périphériques appellent ainsi à sensibilisation pour un changement de comportement de ces communautés », a signifié le général Tondossama Adama, Directeur général de l'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR).

Pour ce faire, le théâtre est illustré comme le meilleur canal pour atteindre les cibles (80% de résultat), selon la Wild Chimpanzee Foundation (WCF). Le vendredi 22 mars 2024, en début de soirée, la WCF a en effet mobilisé ses partenaires techniques et financiers, au nombre desquels, le ProCIV, afin de leur présenter l'avant-première d'une pièce de théâtre de 45 minutes, sur la sensibilisation à la protection de la réserve naturelle du Cavally.

Dans un français populaire ivoirien et un anglais libérien, des interprétations en langues locales, des personnages aux costumes bigarrés, dépeignent les réalités quotidiennes du secteur. C'est cette composition originale qui va parcourir neuf (09) villages et campements environnants, en prenant soin de faire comprendre aux communautés, par la sensibilisation, la nécessité de protéger la réserve du Cavally.

Selon M. Fidèle Téré, président de l'ONG partenaire Nofna, l'initiative de cette campagne est une bonne nouvelle car « la plaie de la réserve naturelle du Cavally c'est le cacao et l'orpaillage clandestins, excellemment mis en évidence dans la pièce de théâtre ». Pour garantir l'impact, la WCF prévoit également d'ouvrir la parole aux communautés après la représentation de la pièce afin d'échanger avec elles du pourquoi et de la manière de changer de comportement.

ProCIV, un projet financé par le BMZ pour accroître la résilience et les revenus des producteurs de cacao, n'est pas resté de marbre face à cette initiative

Située à l'Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la zone frontalière avec le Libéria sur plus de 150 km, c'est l'exploitation illégale de cette ressource naturelle par les communautés environnantes qui motive la nouvelle campagne de la WCF. ProCIV, un projet financé par le BMZ pour accroître la résilience et les revenus des producteurs de cacao, n'est pas resté de marbre face à cette initiative. L'une de ses principales attributions étant de créer les conditions pour une production durable du cacao, notamment en contribuant à mettre fin à la déforestation, il accompagne notamment Nofna et WCF sur l'observation indépendante et la sensibilisation autour de la Réserve Naturelle du Cavally.

Source: Linfodrome.com



CÔTE D'IVOIRE : CE QU'IL FAUT SAVOIR DE LA RÉSERVE DE FAUNE ET DE FLORE DU HAUT-BANDAMA

Côte d'Ivoire : La Réserve de faune et de flore du Haut-Bandama a 51 ans

C'est le 21 mars 1973 que les autorités décident de la création de la Réserve de faune et de flore du Haut-Bandama (RFFHB) à travers le décret n°73-133. La réserve fait partie de la catégorie IV de la classification des aires protégées de l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Selon les données recueillies auprès de l'OIPR (Office ivoirien des parcs et réserves), la RFFHB s'étendait sur une superficie de 123 000 hectares à sa création, mais à l'issue de la redéfinition de ses limites en mai 2018, elle a désormais une superficie de 122 162 hectares. La Réserve de faune et de flore du Haut-Bandama se trouve dans le centre-nord de la Côte d'Ivoire.

La réserve subit de fortes pressions anthropiques, mais cela ne l'empêche pas d'avoir des méandres du fleuve Bandama, de paysage de savane composé d'îlots forestiers et de forêts galeries, de faune variée, notamment des Éléphants, des hippotragues, des cobes, des hippopotames, des céphalophes et bien d'autres espèces.

La RFFHB est à cheval sur les régions du Hambol, du Béré et une toute petite partie relevant du Poro. Elle est limitée par quatre départements (Katiola, Mankono, Dikodougou et Niakaramadougou) et de six sous-préfectures (Fronan, Niakaramadougou, Tortiya, Boron, Marandallah et Bouandougou).

Source: afrique-sur7

L'OIPR SOLLICITE UNE IMPLICATION DES POPULATIONS RIVERAINES DANS LA PRÉSERVATION DE LA RÉSERVE DE BOSSOMATIÉ

L'Office ivoirien des parcs et réserves (OIPR) a démarré, mercredi 03 avril 2024 dans le village d'Appoisso, une caravane de sensibilisation des populations riveraines à s'impliquer dans la préservation de la réserve naturelle de Bossématié (RNB) dans la région de l'Indénié-Djuablin

La caravane lancée en présence du secrétaire général de la préfecture d'Abengourou, N'Cho David, représentant le préfet par intérim, va durer quatre jours et va concerner les villages d'Appoisso, de Bokakokoré, de Blékoum, de Pokoukro, de Mafia, d'Appoiba, de Bossématié, de N'Dakrou, de Zaranou, de Zipikro et d'Assidjan.

D'une superficie de 21 960 ha, la forêt classée de Bossématié a été transformée en réserve naturelle par le décret n° 2022-242 du 30 mars 2022 et placée sous la protection de l'OIPR chargé de renforcer la protection des espèces par l'affranchissement de tout droit d'usage et de toute occupation humaine.

Le directeur de la zone Sud-Est de l'OIPR, le colonel Toulo Alain, lors du lancement de la caravane pour la préservation de la RNB à Appoisso mercredi 03 avril 2024

La réserve naturelle a perdu 5 000 ha de sa superficie, convertis en toutes de plantations, a déploré le directeur de la zone Sud-Est de l'OIPR, le colonel Toulo Alain.

Il a expliqué que l'objectif est de rétablir ces 5 000 ha de plantation en forêt, faisant savoir que les nouvelles plantations dans la réserve seront détruites.

Le colonel Toulo a souligné qu'à la différence d'une forêt classée, la réserve naturelle est formellement interdite d'accès, le défrichement et la chasse sont également interdits. « Pour y mettre les pieds, il faut obligatoirement une autorisation de l'OIPR (...) Le non-respect de ces mesures conduit à des sanctions », a-t-il prévenu.

Le directeur de zone de l'OIPR a exhorté les populations riveraines à faire barrage à l'orpaillage clandestin pour éviter que ce fléau dangereux n'impacte négativement l'environnement et la réserve.

Il a aussi demandé aux sociétés coopératives de jouer leur partition dans la lutte en s'interdisant l'achat du cacao issu de la réserve naturelle de Bossématié.

Le directeur de la zone Sud-Est de l'OIPR a fait remarquer que la protection de la biodiversité et les écosystèmes qu'abrite la forêt de Bossématié est d'une importance capitale pour les populations riveraines.

Il a exhorté les populations villageoises à accompagner l'OIPR dans sa mission de préserver la réserve naturelle de Bossématié qui est constituée originellement de forêts denses semi-décidues du domaine guinéen, abritant l'une des dernières populations viables d'éléphants de forêt du sud de la Côte d'Ivoire.

L'OIPR ambitionne de transformer la RNB en un pôle d'attraction touristique à l'horizon 2050.

Source: AIP

Aujourd'hui dans la rubrique « Bon à Savoir », nous vous parlerons du RÉSERVE SCIENTIFIQUE DE LAMTO

- ▶ La Réserve Scientifique de Lamto d'une superficie de 2 617 ha est située au centre de la Côte d'Ivoire, à l'extrême sud des savanes pré forestières du "V Baoulé", sur le grand axe nord sud, à 160 km d'Abidjan. Elle est localisée entre 6°11' et 6°16' de latitude nord et 4°59' et 5°3' de longitude ouest.

Elle est à cheval sur trois (3) sous-préfectures :

- Pkouébo et Taabo (département de Toumodi) ;
- Tiassalé (département de Tiassalé).

La réserve est située à 47 km de Toumodi et 85 km de Yamoussoukro et 16 km à partir de l'autoroute à partir de Aheremou II.



- ▶ D'abord station de recherche, elle a ensuite évolué en réserve. En effet, la Station d'Ecologie Tropicale de Lamto a été créée en 1961 par deux chercheurs français Maxime LAMOTTE et Jean Luc TOURNIER dans le but d'étudier l'écologie des savanes.

Cette station Lamto tire d'ailleurs son nom des initiaux des noms des deux chercheurs : le préfixe « Lam » vient de LAMOTTE et le suffixe « to » de TOURNIER.

Depuis cette date, Lamto est devenu un haut lieu de la recherche scientifique. La particularité de son milieu naturel et l'importance de ses activités de recherche et de formation, font de Lamto, l'un des écosystèmes de savane humide les plus suivis et les mieux étudiés au monde.



- ▶ En 1968, vu l'importance scientifique que revêt cette zone, la Station de Lamto est érigée en Réserve scientifique par l'Arrêté ministériel n° 857/AGRI/DOM du 12 juillet 1968 qui lui attribue une superficie de 2 617 hectares. Elle abrite d'une part, une Station d'écologie gérée par le Centre de recherche en écologie de l'Université d'Abobo-Adjamé et, d'autre part, une Station de géophysique intégrée à un réseau international de suivi des séismes.

Une importante diversité spécifique caractérise la réserve scientifique de Lamto :

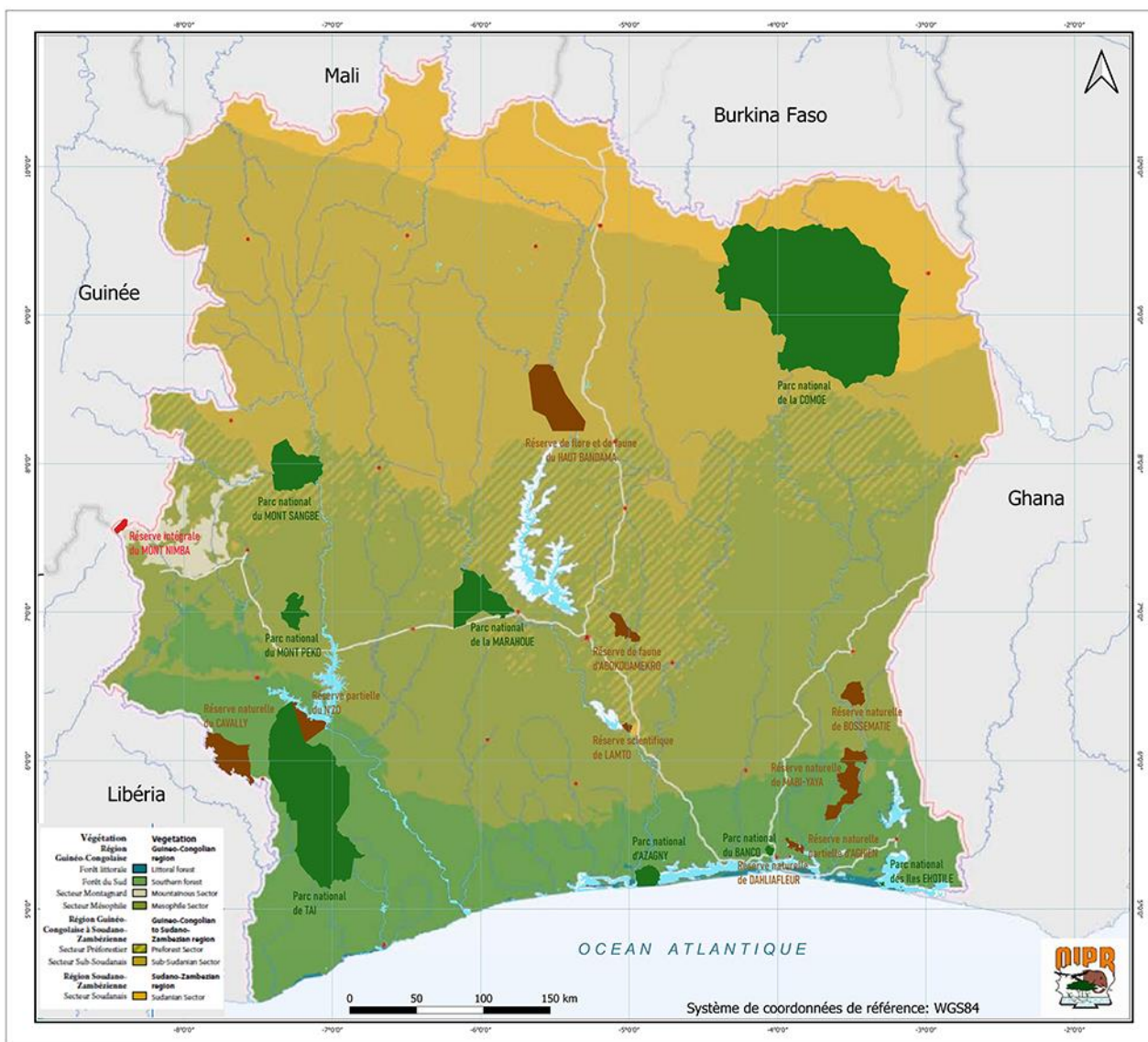
- 458 espèces d'oiseaux; 38 espèces d'amphibiens, 17 espèces de lézards, 40 espèces de serpents, 4 espèces de tortues, 2 espèces de crocodiles, 6 espèces de mammifères, 54 espèces de termites, 19 espèces de vers de terres et 50 espèces de fourmi;
- Présence de mammifères (Buffles, Cob de Buffon, Singes...)

La végétation de la réserve traduit une diversité écosystémique avec une grande variété de paysages :

- cinq faciès de savane (savane herbeuse, faiblement arbustive, arbustive, densément arbustive et boisé) ;
- deux faciès de forêt (forêt galerie et forêt de plateau) ;
- paysage particulièrement dominé par d'élégants palmiers rônier (*Borassus aethiopum*) avec une densité de 55,5 pieds/hectare.



Conservons les Parcs nationaux et Réserves Naturelles, pour les générations futures



Office Ivoirien des Parcs et Réserves

Direction Générale
Abidjan Cocody II Plateaux
Tél: (+225) 27 22 41 40 59 / Site web : www.oipr.ci
Email : info@oipr.ci



Scannez pour vous abonner à notre page Facebook